

Novembre 2011

	منظمة الأغذية والزراعة للأمم المتحدة	联合国 粮食及 农业组织	Food and Agriculture Organization of the United Nations	Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture	Продовольственная и сельскохозяйственная организация Объединенных Наций	Organización de las Naciones Unidas para la Alimentación y la Agricultura
---	--	--------------------	---	---	---	--

CONSEIL

Cent quarante-troisième session

Rome, 28 novembre - 2 décembre 2011

Ajustements au programme de travail et budget 2012-2013

Résumé

Les ajustements apportés au Programme de travail et budget 2012-13 prennent en compte les décisions et les demandes de la trente-septième session de la Conférence. Ils sont présentés pour examen par le Comité financier et le Comité du Programme et pour approbation par le Conseil, selon le vœu exprimé par la Conférence.

Conformément aux orientations fournies par la Conférence¹:

- le budget de l'Évaluation a été fixé à 0,7 pour cent du montant net des crédits ouverts (7 millions d'USD);
- le budget alloué à l'objectif stratégique K (Équité hommes-femmes) a été porté à 2,7 millions d'USD;
- le statu quo pour le Centre des services communs a été maintenu;
- l'augmentation globale du nombre de postes financés par le Programme ordinaire, en plus des nouveaux postes liés à la mise en œuvre du PAI et du statu quo dans le Centre des services communs, a été maintenue au strict minimum. La révision du nombre de postes créés entraîne une réduction nette de neuf postes non liés au PAI par rapport à 2010-2011, soit 47 postes de moins que dans le budget proposé pour 2012-2013.

Comme demandé par la Conférence, le Directeur général propose des ajustements au PTB 2012-2013 pour réaliser des gains d'efficacité supplémentaires, des économies ponctuelles et utiliser le solde non dépensé de 2010-2011 pour des activités du PAI en 2012-2013, à raison d'un montant total de 34,5 millions d'USD, comme suit:

- 28,5 millions d'USD de gains d'efficacité et d'économies ponctuelles en reconsidérant les propositions de création de postes, en réduisant le nombre des voyages prévu, en planifiant mieux les publications, en améliorant le recouvrement des coûts liés aux services d'appui technique, opérationnel et administratif fournis aux projets, et en adoptant d'autres mesures à

¹ C 2011/REP paragraphe 96.

Le tirage du présent document est limité pour réduire au maximum l'impact des méthodes de travail de la FAO sur l'environnement et contribuer à la neutralité climatique. Les délégués et observateurs sont priés d'apporter leur exemplaire personnel en séance et de ne pas demander de copies supplémentaires.

La plupart des documents de réunion de la FAO sont disponibles sur l'internet, à l'adresse www.fao.org

identifier pendant l'exercice biennal;

- 6 millions d'USD pour l'utilisation prévue du solde non dépensé de 2010-2011 pour des activités du PAI en 2012-2013.

Comme demandé par la Conférence, des gains d'efficacité ont été trouvés principalement dans les objectifs fonctionnels X et Y (66 pour cent au total) et on s'est efforcé de protéger l'exécution du programme.

Comme noté par la Conférence, le Bureau sous-régional pour l'Europe centrale et orientale (SEU) et le Bureau régional pour l'Europe et l'Asie centrale (REU) seront fusionnés à Budapest; l'Équipe multidisciplinaire pour l'Amérique du Sud (SLS) et le Bureau régional pour l'Amérique latine et les Caraïbes (RLC) seront fusionnés à Santiago; et le Bureau sous-régional pour l'Amérique centrale sera renommé « Bureau sous-régional pour la Mésoamérique » (SLM).

D'autres ajustements ont été inclus pour tenir compte des changements mineurs apportés aux titres structurels.

La catégorie des postes liés au PAI comprend désormais 43 postes afin de tenir compte du nombre de postes prévus pour le Programme des jeunes cadres. Ces postes pourraient faire l'objet d'autres ajustements en 2012 pendant l'examen du PTB et de la mise en oeuvre du PAI par les organes directeurs.

La Direction continuera d'examiner les options permettant de dégager des économies lors de l'exécution du programme lié aux objectifs fonctionnels X et Y en 2012-2013, après avoir réalisé les économies exigées. Il est proposé que les ressources supplémentaires dégagées par les économies réalisées lors de l'exécution du programme lié aux objectifs X et Y soient, le cas échéant, utilisées pour renforcer les bureaux décentralisés.

Mesures que pourraient prendre le Comité du Programme, le Comité financier et le Conseil

Le Comité financier et le Comité du Programme sont invités à examiner les ajustements apportés au PTB 2012-2013 et le Conseil est invité à:

- prendre note que les orientations et les décisions de la Conférence ont été mises en œuvre;
- approuver les changements structurels et concernant le budget révisé pour les créations de postes;
- approuver la nouvelle répartition des crédits ouverts par chapitre budgétaire qui est présentée au tableau 7.

Le Conseil est aussi invité à noter que d'autres virement budgétaires pourraient avoir lieu en raison de la planification du travail et de l'utilisation des modalités de mise en œuvre les plus efficaces et efficaces pendant l'exercice biennal. Les virements à l'intérieur d'un même chapitre et entre chapitres qui sont nécessaires pour appliquer les propositions pendant l'exercice biennal seront traités conformément à l'Article 4.5 du Règlement financier.

Le Conseil est invité à adopter le principe selon lequel, le cas échéant, les ressources supplémentaires dégagées par les économies réalisées lors de l'exécution du programme lié aux objectifs X et Y seront utilisées pour renforcer les bureaux décentralisés. En outre, les organes directeurs auront la possibilité de procéder à un examen et à un ajustement plus larges du PTB et du PAI en 2012, notamment à la cent quarante-quatrième session du Conseil qui se tiendra en juin 2012.

Pour toute question de fond sur ce document, prière de s'adresser à

M. Boyd Haight,
Directeur, Bureau de la stratégie, de la planification et de la gestion des ressources
Tél.: +39 (06) 5705 5324

Table des matières

	Pages
I. Contexte et portée du présent document	4
<i>Ouvertures de crédits budgétaires.....</i>	<i>4</i>
<i>Orientations fournies par la Conférence.....</i>	<i>4</i>
<i>Portée du document.....</i>	<i>5</i>
II. Ajustements structurels et programmatiques.....	5
<i>Objectif stratégique K (Équité hommes-femmes).....</i>	<i>7</i>
<i>Bureaux de Budapest et de Santiago et autres changements organisationnels.....</i>	<i>8</i>
<i>Engagements financiers de la FAO à l'égard de conventions et d'organes créés en vertu de traités en 2012-13.....</i>	<i>8</i>
III. Ajustements apportés à la création de postes inscrits au budget du PTB	9
<i>Centre des services communs.....</i>	<i>9</i>
<i>Postes pour le PAI.....</i>	<i>9</i>
<i>Postes non liés au PAI.....</i>	<i>10</i>
<i>Récapitulatif de l'évolution des postes entre le PTB 2010-2011 et le PTB 2012-2013 ajusté.....</i>	<i>10</i>
IV. Gains d'efficacité supplémentaires, économies ponctuelles et utilisation du solde non dépensé de 2010-11	11
<i>Atteindre l'objectif fixé en matière d'économies.....</i>	<i>12</i>
<i>Incidence sur la répartition par chapitre des montants nets des crédits ouverts.....</i>	<i>13</i>
V. Possibilités de prendre d'autres mesures pendant l'exécution.....	14
VI. Décisions attendues.....	15
 Annexe I: Organigramme (Siège et bureaux décentralisés)	 17
Annexe II: Ajustements aux montants nets des crédits ouverts au titre de 2012-2013 pour les objectifs stratégiques et fonctionnels	19
Annexe III: Ajustements aux montants nets des crédits ouverts au titre de 2012-13 par Département et Bureau indépendant	20
Annexe IV: Montants nets des crédits ouverts au titre de 2012-13 par objectif stratégique (OS) et objectif fonctionnel (OF) et par région	22
Annexe V: Objectif fonctionnel X: Montants nets ajustés des crédits ouverts au titre de 2012-2013 par Département/Bureau	23
Annexe VI: PTB 2012-2013 par rapport au PTB 2012-2013 ajusté: nombre de postes par groupe de classe et unité de l'Organisation	24

I. Contexte et portée du présent document

1. La Conférence, à sa trente-septième session en juillet 2007, a examiné le Programme de travail et budget 2012-13² soumis par le Directeur général. Elle a approuvé les ouvertures de crédits budgétaires proposées pour l'exercice budgétaire 2012-2013 et fourni des orientations sur les questions structurelles et programmatiques, le nombre des postes et les économies d'efficacité. Conformément au nouveau cycle de planification des programmes, la Conférence a demandé au Directeur général de faire apparaître ses décisions et ses demandes dans les ajustements apportés au PTB 2012-2013, pour examen par le Comité financier et le Comité du Programme et approbation par le Conseil à sa cent quarante-troisième session, en novembre 2011³.

Ouvertures de crédits budgétaires

2. La Conférence a voté à l'unanimité un budget d'un montant de 1 015 millions d'USD pour l'exercice 2012-2013, ce qui donne un montant net des ouvertures de crédits de 1 005,6 millions d'USD au nouveau taux de change budgétaire pour 2012-2013, soit 1 EUR = 1,36 USD, comme l'indique la Résolution 5/2011 de la Conférence. En votant le montant du budget, la Conférence: a permis la mise en œuvre intégrale du Programme de travail, y compris le Plan d'action immédiate (PAI); autorisé le Directeur général, nonobstant l'Article 4.2 du Règlement financier, à utiliser le solde non dépensé des crédits 2010-2011 pour la mise en œuvre intégrale du PAI et notamment les coûts de l'investissement ponctuel afférent au PAI devant être engagés pendant l'exercice budgétaire 2012-2013; demandé au Secrétariat d'identifier de nouveaux gains d'efficacité et des économies ponctuelles, et prévu l'utilisation du solde non dépensé de 2010-2011 à raison d'un montant total de 34,5 millions d'USD.

Orientations fournies par la Conférence

3. En approuvant les ouvertures de crédits budgétaires, la Conférence a fourni des indications supplémentaires concernant les trois domaines présentés ci-dessous⁴.

4. *Ajustements structurels et programmatiques*: la Conférence a demandé que: i) le budget de l'Évaluation soit fixé à 0,7 pour cent du montant net des crédits ouverts; ii) le statu quo du Centre des services communs soit maintenu; iii) une augmentation du budget alloué à l'objectif stratégique K (Équité hommes-femmes).

5. *Création de postes prévus au budget*: la Conférence a demandé au Directeur général d'examiner les propositions de création de postes, en particulier pour les objectifs fonctionnels X et Y, et de maintenir au strict minimum l'augmentation globale du nombre de postes inscrits au Programme ordinaire prévu au budget au-delà de ceux liés à la mise en œuvre du PAI.

6. *Économies et gains d'efficacité*: la Conférence a demandé au Directeur général de prendre des mesures pour réaliser des gains d'efficacité et des économies ponctuelles supplémentaires, sur la base des propositions faites par le Secrétariat au cours de la Conférence. Elle a demandé que les gains d'efficacité ne soient pas obtenus au détriment de l'exécution du programme et soient identifiés principalement dans les objectifs X et Y, et peut-être aussi dans d'autres objectifs stratégiques sous réserve de l'approbation préalable du Conseil, après examen par le Comité du Programme et le Comité financier.

7. La Conférence a également approuvé les rapports et pris note des recommandations de la Conférence régionale pour l'Europe et de la Conférence régionale pour l'Amérique latine et les Caraïbes que le Bureau sous-régional pour l'Europe centrale et orientale (SEU) et le Bureau régional pour l'Europe et l'Asie centrale (REU) soient fusionnés à Budapest; que l'Équipe multidisciplinaire

² C 2011/3.

³ C 2011/REP paragraphes 94-103 et CR 5/2011 Ouverture de crédits budgétaires 2012-2013

⁴ C 2011/REP paragraphes 96 et 97.

pour l'Amérique du Sud (SLS) et le Bureau régional pour l'Amérique latine et les Caraïbes (RLC) soient fusionnés à Santiago⁵, et que le Bureau sous-régional pour l'Amérique centrale soit renommé.

8. Comme il a été proposé par le Comité de la Conférence chargé du suivi de l'Évaluation externe indépendante, le Comité financier et le Comité du Programme examineront à leur réunion conjointe les actions découlant de la vision relative à la structure et au fonctionnement du réseau des bureaux décentralisés de la FAO⁶. Les indications fournies par les deux comités lors de cette réunion conjointe orienteront les délibérations du Conseil sur les ajustements à apporter au PTB 2012-2013. Les indications du Conseil contribueront à leur tour aux propositions de décentralisation plus spécifiques à une région qui seront préparées pour les conférences régionales qui se tiendront en 2012. L'objectif final est d'obtenir l'approbation de la vision par le Conseil en 2012, ce qui pourrait avoir une incidence sur la mise en œuvre du PTB 2012-2013.

Portée du document

9. Le présent document montre comment le Directeur général a pris en compte les décisions et les indications de la Conférence en ajustant le PTB 2012-2013. La méthode adoptée et les ajustements qui en ont découlé ont été élaborés en consultation avec le Directeur général nouvellement élu.

10. Les ajustements au PTB 2012-2013 comprennent des ajustements structurels et programmatiques (Section II), un budget révisé pour les créations de postes (Section III), des mesures pour réaliser d'autres gains d'efficacité (IV) et une répartition révisée des crédits nets entre les chapitres budgétaires prenant en compte les nouveaux gains d'efficacité, les économies ponctuelles et l'utilisation du solde non dépensé de 2010-2011, à raison d'un montant total de 34,5 millions d'USD (Tableau 7).

11. Le document (Section V) indique également comment d'autres mesures pourraient être appliquées pendant l'exécution du PTB en 2012-2013, liées notamment à l'examen des créations de postes et à la réalisation d'économies et de gains d'efficacité, afin d'atteindre et de dépasser le montant de 34,5 millions d'USD. Il convient de rappeler que les virements à l'intérieur d'un même chapitre et les virements d'un chapitre budgétaire à un autre qui sont nécessaires pour exécuter le programme de travail pendant l'exercice biennal seront traités conformément à l'Article 4.5 du Règlement financier. Les organes directeurs auront la possibilité de procéder à un examen et à un ajustement plus larges du PTB et du PAI en 2012, notamment à la cent quarante-quatrième session du Conseil qui se tiendra en juin 2012.

II. Ajustements structurels et programmatiques

12. La Conférence de la FAO en juillet 2011 a voté la Résolution sur l'ouverture des crédits budgétaires (CR 5/2011) pour 2012-2013, sur la base de la proposition du Directeur général présentée dans le document du PMT 2010-2013/PTB 2012-2013⁷ et des nouvelles indications de la Conférence. Le tableau 1 retrace l'évolution des montants des crédits nets, par chapitre, qui apparaissent dans les tableaux de la proposition de PTB 2012-2013 par rapport à ceux fixés dans la résolution sur l'ouverture des crédits votée par la Conférence.

⁵ C 2011/REP, paragraphes 37 et 39.

⁶ JM 2011.2/3.

⁷ C 2011/3.

Tableau 1: Évolution des montants nets des crédits ouverts au titre du budget prévu dans la proposition de PTB pour 2012-2013 (aux taux de 2010-2011) par rapport à ceux fixés dans la Résolution 5/2011 de la Conférence (en milliers d'USD)

Ch	Titre du Chapitre (Objectif stratégique/ fonctionnel)	PTB 2012-13 Proposition de budget aux taux de 2010-2011 (C 2011/3)	Augmen- tations de coûts	Taux budgétaire ajusté	Budget de l'évaluation fixé à 0,7%	CSC, maintien du statu quo	CR 5/2011
		(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)
1	A – Intensification durable de la production agricole	58 450	2 151	(526)			60 076
2	B – Croissance de la production animale durable	37 639	1 763	(300)			39 102
3	C – Gestion et utilisation durables des ressources halieutiques et aquacoles	66 509	2 389	(619)			68 279
4	D – Amélioration de la qualité et de la sécurité sanitaire des aliments à tous les stades de la filière alimentaire	30 941	1 375	(276)			32 040
5	E – Gestion durable des forêts et des arbres	50 087	2 159	(414)			51 833
6	F – Gestion durable des terres, des eaux et des ressources génétiques et meilleures réponses aux défis mondiaux liés à l'environnement ayant une incidence sur l'alimentation et l'agriculture	68 286	2 834	(600)			70 521
7	G – Environnement porteur pour les marchés afin d'améliorer les moyens d'existence et le développement rural	45 269	1 756	(426)			46 598
8	H – Amélioration de la sécurité alimentaire et de la nutrition	87 181	4 161	(722)			90 620
9	I – Meilleure préparation et réponse efficace aux menaces et situations d'urgence alimentaires et agricoles	9 021	21	(102)			8 940
10	K – Équité hommes-femmes pour l'accès aux ressources, aux biens, aux services et à la prise de décisions dans les zones rurales	15 446	930	(122)			16 254
11	L – Croissance et amélioration de l'efficacité des investissements publics et privés dans l'agriculture et le développement rural	40 155	159	(437)			39 876
12	X – Collaboration efficace avec les États Membres et les parties prenantes	229 136	6 333	(2 554)	910		233 824
13	Y – Administration efficace et efficiente	107 993	6 011	(1 641)		1 940	114 303
15	Programme de coopération technique	111 694	4 475	(142)			116 027
16	Imprévu	600	-	-			600
17	Dépenses d'équipement	26 046	830	(437)			26 439

18	Dépenses de sécurité	24 686	486	(363)		24 809
	Gains d'efficacité ultérieurs, économies ponctuelles et utilisation du solde non dépensé 2010-2011					(34 502)
Total		1 009 138	37 835	(9 681)	910	1 940 1 005 639

13. La *colonne 1* présente le PTB proposé pour 2012-2013 dans le document C 2011/3 avant les augmentations de coûts et l'ajustement apporté au taux budgétaire 2012-2013⁸. La *colonne 2* ajoute les augmentations de coûts prévues pour 2012-2013, soit un montant de 37,8 millions d'USD, et la *colonne 3* fait apparaître le nouveau taux de change de 1 EUR = USD 1,36 sur les crédits nets⁹.

14. Les deux colonnes suivantes présentent les deux ajustements demandés par la Conférence, qui ont été inclus directement dans la répartition par chapitre comme suit.

15. *Évaluation (colonne 4)*: la Conférence a confirmé l'objectif du PAI consistant à porter le budget alloué au Bureau de l'évaluation à 0,8 pour cent du montant net des crédits ouverts et décidé de fixer ce chiffre à 0,7 pour cent du montant net des crédits nets pour l'exercice biennal 2012-2013¹⁰. Cet ajustement a été introduit dans la résolution CR 5/2011 pour tenir compte d'une augmentation de 0,9 million d'USD au titre de l'objectif fonctionnel X. Le budget biennal du Bureau de l'évaluation en 2012-2013 a donc été fixé à 7 millions d'USD, soit 0,7 pour cent des crédits ouverts d'un montant de 1 0005,6 millions d'USD adoptés dans la résolution.

16. *Centre des services communs (colonne 5)*: le document du PTB 2012-2013 comprenait la proposition visant à établir un Centre des services communs à Budapest et à dégager des économies d'efficacité d'un montant de 1,9 million d'USD. La Conférence a décidé de maintenir pour l'instant le statu quo pour les deux pôles de Santiago et de Bangkok du Centre des services communs, parallèlement au centre de Budapest¹¹. Cet ajustement a été introduit dans la résolution CR 5/2011 pour tenir compte d'une augmentation de 1,9 million d'USD au titre de l'objectif fonctionnel Y.

17. La *colonne 6* rend compte des ouvertures de crédits budgétaires votées par la Conférence (CR 5/2011). Les nouveaux gains d'efficacité, les économies ponctuelles et l'utilisation du solde non dépensé de 2010-2011, à raison d'un montant total de 34,5 millions d'USD, sont restés en dehors de la structure par chapitres.

Objectif stratégique K (Équité hommes-femmes)

18. La Conférence a demandé une augmentation du budget alloué à l'objectif stratégique K (Équité hommes-femmes). Cet ajustement n'a pas été inclus dans la résolution sur les ouvertures de crédits budgétaires car le montant et le mécanisme de l'augmentation n'ont pas encore été élaborés.

19. Conformément aux recommandations de l'Évaluation du rôle et des activités de la FAO en matière de parité hommes-femmes et de développement¹², il est proposé d'allouer un montant supplémentaire de 2,7 millions d'USD à l'objectif stratégique K au moyen d'une contribution générale de tous les départements et bureaux. Les fonds supplémentaires seront utilisés pour reconstituer les ressources affectées à cet objectif dans les régions et fournir des ressources supplémentaires à la Division de la parité, de l'équité et de l'emploi rural (ESW). Cet ajustement apporté à l'objectif stratégique K apparaît dans les montants des ouvertures de crédits nets révisés présentés aux sections IV et VI du présent document.

20. En outre, les départements et les bureaux sont encouragés à fixer leurs contributions et à allouer les ressources correspondantes aux résultats de l'Organisation de l'objectif stratégique K

⁸ Voir par exemple C 2011/3, tableau 2.

⁹ Voir de plus amples explications dans le document C 2011/3, paragraphes 281 et 282.

¹⁰ C 2011/REP, paragraphe 96 a).

¹¹ C 2011/REP, paragraphe 96 d).

¹² PC 108/5.

pendant la planification du travail pour l'exercice 2012-2013, sachant que le montant total visé est de 2,5 millions d'USD. Le résultat sera transmis au Comité financier et au Comité du Programme en mai 2012 dans le rapport ordinaire sur les virements entre chapitres budgétaires.

Bureaux de Budapest et de Santiago et autres changements organisationnels

21. Conformément aux décisions de la Conférence, le Bureau sous-régional pour l'Europe centrale et orientale (SEU) et le Bureau régional pour l'Europe et l'Asie centrale (REU) seront fusionnés à Budapest. De même, l'Équipe multidisciplinaire pour l'Amérique du Sud (SLS) et le Bureau régional pour l'Amérique latine et les Caraïbes (RLC) seront fusionnés à Santiago. En outre, le Bureau sous-régional pour l'Amérique centrale comprendra désormais le Mexique et sera renommé Bureau sous-régional pour la Mésoamérique (SLM).

22. Ces fusions prendront effet le 1er janvier 2012 et n'auront aucune incidence sur les niveaux de ressources ou le nombre de postes. Il est rappelé que les directeurs de SEU et de SLS sont aussi les représentants régionaux adjoints dans leurs régions et qu'ils conserveront cette responsabilité.

23. Suite à la recommandation de l'évaluation des bureaux régionaux et sous-régionaux de la FAO pour le Proche-Orient effectuée en 2010 selon laquelle il ne devrait pas y avoir plus de deux bureaux décentralisés dans un même pays, l'Équipe multidisciplinaire et le Bureau régional seront fusionnés au Caire. La mise en œuvre de ce fusionnement figurera dans le Plan de gestion qui présentera les mesures prises pour donner suite à l'évaluation et qui seront soumises pour examen à la Conférence régionale pour le Proche-Orient, qui se tiendra en 2012.

24. Au Siège, l'acronyme AUD du Bureau de l'Inspecteur général deviendra OIG afin de mieux prendre en compte le travail de l'Inspecteur dans les domaines de la vérification des comptes et de l'enquête, et la Division CIO, qui s'intitule actuellement Division du Directeur de l'informatique, deviendra la Division des technologies de l'information.

25. Les nouveaux organigrammes des bureaux décentralisés et du Siège sont présentés à l'Annexe I.

Engagements financiers de la FAO à l'égard de conventions et d'organes créés en vertu de traités en 2012-13

26. À sa cent sixième session en mars 2011, le Comité du programme a recommandé que les engagements financiers de la FAO à l'égard de conventions et d'organes créés en vertu de traités puissent être facilement distingués dans le PTB 2012-2013 ajusté après la Conférence¹³. Les engagements financiers ont été fixés, pris en compte dans le PTB 2012-2013 (Département de l'agriculture et Département des pêches et de l'aquaculture) et seront planifiés pour les cinq conventions et organes créés en vertu de traités suivants:

- Commission du Codex Alimentarius: 7 075 000 USD
- Convention internationale pour la protection des végétaux: 5 900 000 USD
- Convention de Rotterdam: 1 490 000 USD.
- Traité international sur les ressources phylogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture: 1 987 200 USD.
- Commission générale des pêches pour la Méditerranée: 125 000 USD.

¹³ CL 141/8 paragraphe 7i) et CL 141/REP paragraphe 10.

III. Ajustements apportés à la création de postes inscrits au budget du PTB

27. La Conférence a demandé au Directeur général d'examiner les propositions de création de postes, en particulier pour les objectifs fonctionnels X et Y, et de maintenir au strict minimum l'augmentation globale du nombre de postes inscrits au Programme ordinaire au-delà de ceux liés à la mise en œuvre du PAI.

28. Il est rappelé que le PTB 2012-2013 faisait apparaître un certain nombre de propositions de changements concernant la création de postes pour le Centre des services communs, la mise en œuvre du PAI et l'exécution ultérieure du programme, comme le montre le Tableau 2¹⁴.

Tableau 2: Évolution des postes entre le PTB 2010-2011 et la proposition de PTB pour 2012-2013

Groupe de classe	PTB 2010- 2011	Variation			PTB 2012-2013 (C2011/3)
		Centre des services communs	Exécution du PAI	Exécution ultérieure	
Siège					
Cadre organique et catégories supérieures	906	-	11	10	927
Services généraux	769	(5)	3	9	776
Total Siège	1 675	(5)	14	19	1 703
Bureaux décentralisés					
Cadre organique et catégories supérieures	528	(1)	4	(2)	529
Services généraux	866	(2)	-	21	885
Total Bureaux décentralisés	1 394	(3)	4	19	1 414
Tous bureaux confondus					
Cadre organique et catégories supérieures	1 434	(1)	15	8	1 456
Services généraux	1 635	(7)	3	30	1 661
TOTAL	3 069	(8)	18	38	3 117

29. Sur la base du PTB proposé pour 2012-2013, quatre séries de changements sont proposés pour la création de postes inscrits au budget. Ces changements apparaissent dans le Tableau 3 et sont expliqués ci-dessous.

Centre des services communs

30. Comme demandé par la Conférence, la *statu quo* concernant la configuration du Centre des services communs a été maintenu. En clair, les pôles de Bangkok et de Santiago sont maintenus parallèlement à celui de Budapest, ce qui se traduit par une augmentation nette de 8 postes par rapport à la proposition de PTB pour 2012-2013.

Postes pour le PAI

31. Les 18 postes inscrits au budget au titre du PAI pour 2012-2013 ont été examinés et des ajustements mineurs sont proposés sans gain ni perte. En outre, il est proposé de faire passer le nombre de postes inscrits au budget pour le PAI de 18 à 43 en comptabilisant les 25 postes prévus pour le Programme des jeunes cadres. Une allocation budgétaire de 5,3 millions d'USD a déjà été affectée au PTB 2012-2013 pour l'objectif fonctionnel Y afin de financer pleinement ce programme à ce niveau. La nature et le nombre des postes pour le PAI pourraient faire l'objet d'autres ajustements en 2012 pendant l'examen du PTB et de la mise en œuvre du PAI par les organes directeurs

32. Pour mémoire, le Programme des jeunes cadres, établi et financé par le PAI¹⁵, a pour but d'attirer et de recruter du personnel provenant de groupes cibles, c'est-à-dire des femmes ayant une formation professionnelle et des ressortissants de pays en développement sous-représentés ou non

¹⁴ Équivalent au tableau 13 du document C 2011/3.

¹⁵ Action 3.62 du PAI.

représentés, afin de rajeunir les effectifs de l'Organisation. L'objectif visé est de recruter 25 personnes d'ici la fin de 2012, qui occuperont diverses fonctions dans l'Organisation. Le programme est géré centralement par la Division des ressources humaines et puisque le lieu d'affectation des postes ne peut pas être connu à l'avance, les postes sont comptabilisés, aux fins du présent document, dans les effectifs du Siège et apparaissent comme un groupe distinct des autres départements et bureaux.

Postes non liés au PAI

33. La création de postes non liés au PAI est examinée sous un angle critique, notamment en ce qui concerne les objectifs fonctionnels X et Y et en mettant l'accent sur le Département des services internes et la Division du Directeur de l'informatique afin de maintenir au strict minimum l'augmentation globale du nombre de postes inscrits au budget au-delà de ceux liés à la mise en œuvre du PAI.

34. L'examen initial a permis d'identifier une réduction nette de 47 postes s'appliquant à la création de postes inscrits au budget. Sur les suppressions proposées, 41 postes concernent les objectifs fonctionnels X et Y dans le Département des services internes (14 postes), la Division du Directeur de l'informatique (8 postes), le Bureau des communications et des relations extérieures (3 postes), le Bureau de l'échange des connaissances, de la recherche et de la vulgarisation (4 postes), le Département de la coopération technique (1 poste), les bureaux de liaison (3 postes) et les bureaux régionaux (8 postes). Des réductions sont aussi proposées dans le Département de l'agriculture (AG), le Département économique et social (ES); le Département de la gestion des ressources naturelles et de l'environnement (NR), le Département de la coopération technique et les bureaux des représentants de la FAO, principalement pour compenser les augmentations de créations de postes proposées à l'origine dans les Services généraux. L'Annexe VI présente les changements concernant les postes par groupe de classe et unité de l'Organisation.

Tableau 3: Évolution des postes entre la proposition de PTB pour 2010-2013 et le PTB 2012-2013 ajusté

Groupe de classe	PTB 2012-2013 (C2011/3)	Variation			PTB 2012-2013 ajusté	
		Centre des services communs	Exécution du PAI Programme des jeunes cadres	Autres Exécution ultérieure		
Siège						
Cadre organique et catégories supérieures	927	-	25	3	(4)	951
Services généraux	776	-	-	1	(26)	751
Total Siège	1 703	-	25	4	(30)	1 702
Bureaux décentralisés						
Cadre organique et catégories supérieures	529	1	-	(4)	(4)	522
Services généraux	885	7	-	-	(13)	879
Total Bureaux décentralisés	1 414	8	-	(4)	(17)	1 401
Tous bureaux confondus						
Cadre organique et catégories supérieures	1 456	1	25	(1)	(8)	1 473
Services généraux	1 661	7	-	1	(39)	1 630
TOTAL	3 117	8	25	-	(47)	3 103

Récapitulatif de l'évolution des postes entre le PTB 2010-2011 et le PTB 2012-2013 ajusté

35. Le Tableau 4 fait apparaître l'évolution des postes entre le PTB 2010-2011 et le PTB 2012-2013. Le maintien du statu quo dans le Centre de services communs n'entraîne aucun changement dans le nombre total de postes. Le transfert de cinq postes du Siège aux bureaux décentralisés est lié au transfert des activités de recrutement et de gestion des fournisseurs du Siège au CSC à Budapest.

Quarante-trois postes sont affectés à la mise en œuvre du PAI si l'on tient compte du Programme des jeunes cadres. Enfin, par rapport au PTB 2010-2011, la colonne « exécution ultérieure » indique une réduction nette de neuf postes non liés au PAI par rapport au PTB 2010-2011, ce qui répond à la demande de la Conférence de maintenir au strict minimum le nombre de postes non liés au PAI. Le nombre de postes par groupe de classe et unité de l'Organisation est présenté sur le site web de la FAO à l'adresse www.fao.org/pwb.

Tableau 4: Évolution des postes entre le PTB 2010-2011 et le PTB 2012-2013 ajusté

Groupe de classe	PTB 2010-2011	Variation				PTB 2012-2013 ajusté
		Centre des services communs	Exécution du PAI		Exécution ultérieure	
			Programme des jeunes cadres	Autres		
Siège						
Cadre organique et catégories supérieures	906	-	25	14	6	951
Services généraux	769	(5)	-	4	(17)	751
Total Siège	1 675	(5)	25	18	(11)	1 702
Bureaux décentralisés						
Cadre organique et catégories supérieures	528	-	-	-	(6)	522
Services généraux	866	5	-	-	8	879
Total Bureaux décentralisés	1 394	5	-	-	2	1 401
Tous bureaux confondus						
Cadre organique et catégories supérieures	1 434	-	25	14	-	1 473
Services généraux	1 635	-	-	4	(9)	1 630
TOTAL	3 069	-	25	18	(9)	3 103

IV. Gains d'efficacité supplémentaires, économies ponctuelles et utilisation du solde non dépensé de 2010-11

36. La Conférence s'est félicitée des efforts continus déployés par le Directeur général pour trouver des possibilités d'économies et de gains d'efficacité sur 2012-13 et a pris note des 26,5 millions d'USD de gains d'efficacité reprogrammés dans le PTB, pour le PAI (10,6 millions d'USD) et les programmes techniques et opérationnels (15,9 millions d'USD)¹⁶.

37. La Conférence a demandé au Directeur général de prendre des mesures pour réaliser des gains d'efficacité et des économies ponctuelles supplémentaires, sur la base des propositions faites par le Secrétariat au cours de la Conférence ainsi que d'autres mesures à identifier. La Conférence a indiqué que les gains d'efficacité ne devaient pas être obtenus au détriment de l'exécution du programme et devaient être trouvés principalement dans les objectifs fonctionnels X et Y, voire dans d'autres objectifs stratégiques. La Conférence a également autorisé le Directeur général à utiliser tout solde non dépensé des crédits de 2010-11 pour la mise en œuvre intégrale du PAI et notamment les coûts de l'investissement ponctuel afférent au PAI devant être engagés pendant l'exercice budgétaire 2012-13. Le montant total des gains d'efficacité supplémentaires, des économies ponctuelles et de l'utilisation prévue du solde non dépensé de 2010-2011 s'élève à 34,5 millions d'USD.

¹⁶ C 2011/3, paragraphes 199 – 218.

Atteindre l'objectif fixé en matière d'économies

38. L'objectif des 34,5 millions d'USD sera atteint en ajustant le PTB 2012-2013 dans les cinq domaines proposés par le Secrétariat pendant la Conférence, tels qu'ils figurent dans le tableau 5 et présentés en détail ci-après.

Tableau 5: Gains d'efficacité supplémentaires, économies ponctuelles et utilisation du solde non dépensé de 2010-2011 (en milliers d'USD)

Description	Montant	Objectif stratégique(OS)/Objectif fonctionnel (OF)
1. Ajustements aux propositions de création de postes	5 000	OF X/Y (82 %) / OS (18 %)
2. Réduction du nombre de voyages prévus	3 000	S/OF
3. Meilleure planification des publications	2 000	S/OF
4. Meilleur remboursement des dépenses au titre des services administratifs et opérationnels	6 000	OF X/Y
5. Meilleur remboursement des dépenses au titre des services d'appui technique	6 000	OS
6. Report prévu du solde 2010-2011	6 000	OF X/Y
7. Économies supplémentaires (à déterminer)	6 502	OF X/Y (60 %) / OS (40 %)
PTB 2012-2013 ajusté	34 502	

39. *Ajustements à la création de postes.* Les économies de 5 millions d'USD réalisées dans ce domaine découleront des propositions d'ajustements à la création de postes présentées ci-dessus. La plupart de ces économies (82 pour cent) découlent de la suppression de postes prévus pour les objectifs X et Y. Les économies réalisées au titre des objectifs stratégiques sont liées principalement à des réductions effectuées dans les domaines d'appui administratif.

40. *Réduction du nombre de voyages.* La réduction du nombre prévu de voyages de service devrait conduire à des économies de l'ordre de 3 millions d'USD, qui seront réalisées en améliorant la gestion des demandes de voyages soumises par les départements et les bureaux, et en utilisant si possible la téléconférence et la vidéoconférence. Ces économies ne devront pas avoir d'incidence sur le programme de travail. Pour réaliser les économies prévues dans les ajustements au PTB, les ressources hors personnel de chaque division ou bureau ont été réduites pour un montant équivalent à environ 10 pour cent des dépenses liées aux voyages de service effectués en 2009-2010 par le personnel, ce qui aura une incidence sur les objectifs fonctionnels et stratégiques.

41. *Amélioration de la planification des publications.* Un outil de planification des produits d'information fondé sur les systèmes, en cours d'élaboration, aidera les rédacteurs techniques à mieux planifier leurs produits d'information. Des économies estimées à 2 millions d'USD seront réalisées en ciblant plus précisément les produits d'information, notamment en ce qui concerne la couverture linguistique et l'ordre des priorités, et en les rattachant plus étroitement aux résultats d'activité. Pour réaliser les économies prévues dans les ajustements au PTB, les ressources hors personnel des divisions du Siège et des bureaux ont été réduites sur la base de la répartition actuelle des coûts de publication, ce qui aura une incidence sur les objectifs fonctionnels et stratégiques.

42. *Amélioration du remboursement des dépenses au titre des services d'appui administratif et opérationnel.* Pour améliorer le remboursement des dépenses au titre des services d'appui administratif et opérationnel, la Conférence a demandé instamment au Directeur général de mettre tout en œuvre pour améliorer les mesures de recouvrement des dépenses précédemment proposées par le Comité financier, et d'élaborer, le cas échéant, de nouveaux mécanismes en tirant parti de l'acquis d'autres organisations de l'ONU. Les moyens d'améliorer le remboursement des dépenses seront

examinés par le Comité financier à sa session de novembre 2011¹⁷ pour approbation par le Conseil avant la fin de 2011. L'amélioration du recouvrement des dépenses au titre des services d'appui administratif et opérationnel rapportera 6 millions d'USD et contribuera aux économies planifiées pour les objectifs fonctionnels X et Y.

43. *Amélioration du remboursement des dépenses au titre des services d'appui technique.* L'Organisation fournit une assistance technique aux Membres au titre du Programme ordinaire et des services d'appui technique dans le cadre des projets financés par des ressources extrabudgétaires. Les dépenses liées aux services d'appui technique fournis par le personnel du cadre organique dans tous les bureaux de la FAO sont remboursées dans la mesure du possible par les budgets des projets. Une analyse a montré qu'il existait des possibilités d'améliorer le remboursement des services d'appui technique en simplifiant la procédure administrative de demande de remboursement et en améliorant la formation et la sensibilisation du personnel à ces questions. L'amélioration du recouvrement des dépenses au titre des services d'appui technique rapportera 6 millions d'USD et contribuera aux économies planifiées pour les objectifs stratégiques.

44. *Report prévu du solde 2010-2011.* Le solde non dépensé des crédits ouverts en 2010-2011 au titre du financement du PAI et des fonds du Programme ordinaire hors PAI est actuellement estimé à 6 millions d'USD, comme indiqué à la Conférence en juin 2011 et au Comité financier à sa session d'octobre 2011¹⁸. Ce solde sera reporté sur l'exercice 2012-2013 et engagé pour financer les coûts de l'investissement afférent au PAI au titre des objectifs fonctionnels X et Y, ce qui réduira d'autant le montant des crédits prévus à cet effet dans le budget 2012-2013 et contribuera aux objectifs fixés en matière d'économies. L'exécution finale du budget 2010-2011 et le solde reporté feront l'objet d'un rapport remis au Comité financier en mai 2012.

45. *Économies supplémentaires.* Le solde de 6,5 millions d'USD proviendra des gains d'efficacité et des économies ponctuelles qui seront identifiés et mis en place pendant l'exercice 2012-2013, ainsi que d'autres crédits non dépensés pendant cette période.

Incidence sur la répartition par chapitre des montants nets des crédits ouverts

46. La Conférence a demandé que les gains d'efficacité ne soient pas obtenus au détriment de l'exécution du programme et soient trouvés principalement dans les objectifs fonctionnels X et Y, voire dans d'autres objectifs stratégiques. Le Tableau 6 ci-dessus et l'Annexe II donnent un aperçu de la répartition par chapitre après prise en compte des ajustements présentés ci-dessus. L'Annexe III fournit le même aperçu par Département et Bureau indépendant.

Tableau 6: Montants nets des crédits ouverts au titre de 2012-2013 par chapitre

Répartition par chapitre des montants nets des crédits ouverts au titre de 2012-2013 (en millions d'USD)				
Chapitre budgétaire	Résolution de la Conférence	Ajustement proposé	PTB 2012-2013 ajusté	% d'écart
OS A - L	524,1	(11,7)	512,4	(2,2%)
OF X et Y	348,1	(22,8)	325,4	(6,5%)
PCT	116,0	-	116,0	
Imprévus	0,6	-	0,6	
Dépenses d'équipement	26,4	-	26,4	
Dépenses de sécurité	24,8	-	24,8	
Économies/report	(34,5)	34,5	-	
Total	1 005,6	0,0	1 005,6	

¹⁷ FC 140/8.

¹⁸ FC 140/9.

47. La réduction de 34,5 millions d'USD sera ventilée comme suit: 22,6 millions d'USD pour les objectifs fonctionnels (66 pour cent) et 11,7 millions d'USD pour les objectifs stratégiques (34 pour cent). Elle protégera l'exécution du programme. Ces mesures répondent à la demande de la Conférence qui souhaitait que les économies soient réalisées principalement dans les objectifs fonctionnels. Elles auront comme incidence globale de réduire les crédits nets pour les objectifs stratégiques de 2,2 pour cent et les crédits nets pour les objectifs fonctionnels de 6,5 pour cent.

48. Le Programme de coopération technique et les chapitres « Dépenses d'équipement » et « Dépenses de sécurité » ont été entièrement protégés.

49. L'Annexe IV donne un aperçu des montants nets des crédits ouverts par lieu d'affectation (Siège et régions) et l'Annexe V présente une ventilation des changements concernant l'objectif fonctionnel X par unité de l'Organisation.

50. Le système réformé de programmation, de budgétisation et de suivi axés sur les résultats prévoit que toutes les équipes stratégiques et les unités de l'Organisation préparent des plans de travail détaillés au cours du dernier trimestre de 2011 afin de mettre en œuvre le PTB 2012-2013. Les plans de travail tiendront compte des ajustements au PTB approuvés par le Conseil ainsi que de l'allocation de ressources supplémentaires à l'objectif stratégique K. Comme dans le cas de l'exercice 2010-2011, la planification du travail devrait se traduire par d'autres virements de ressources entre chapitres budgétaires (objectifs fonctionnels et stratégiques) afin de trouver les modalités de mise en œuvre les plus efficaces et efficientes. Le résultat de la planification du travail sera communiqué au Comité financier et au Comité du Programme en mai 2012 dans le rapport ordinaire sur les virements entre chapitres budgétaires.

V. Possibilités de prendre d'autres mesures pendant l'exécution

51. D'autres mesures pourraient être prises pendant la mise en œuvre du PTB en 2012-2013, liées à l'examen de la création de postes, aux économies supplémentaires et aux gains d'efficacité égaux ou supérieurs au montant de 34,5 millions d'USD.

52. L'examen permanent des postes affectés à la mise en œuvre du PAI et à des activités non liées au PAI donnera des possibilités de prendre d'autres mesures d'ajustement pendant la mise en œuvre, notamment en ce qui concerne le programme de coopération Sud-Sud et les fonctionnaires hors siège chargés de l'information.

53. Les discussions qui ont lieu actuellement entre le Comité financier et le Comité du Programme¹⁹, les conférences régionales et le Conseil sur la structure et le fonctionnement des bureaux décentralisés déboucheront également sur des possibilités de procéder à d'autres ajustements concernant les priorités, l'exécution du programme et les structures organisationnelles connexes. Il pourrait s'agir par exemple de donner davantage de souplesse aux structures des bureaux nationaux, de renforcer les bureaux sous-nationaux, et de décentraliser les fonctions et les ressources liées à la gestion des ressources humaines, à la mobilisation des ressources, aux achats, aux technologies de l'information et de la communication et aux opérations d'urgence. Le renforcement des capacités de programmation nationale mises en place peut conduire à des changements de priorités dans les programmes.

54. Il conviendrait d'envisager la possibilité d'accroître la fongibilité des ressources attribuées à une région afin de renforcer la capacité de parvenir aux résultats escomptés. La responsabilité de la supervision au sein d'une région devrait être confiée au bureau régional, avec la création, si nécessaire, d'un poste spécifique d'agent de planification régionale, ce qui s'est déjà avéré utile dans certains bureaux régionaux.

55. La Direction continuera d'examiner les options permettant de dégager des économies lors de l'exécution du programme lié aux objectifs fonctionnels X et Y en 2012-2013, après avoir réalisé les économies exigées. Les responsables des équipes stratégiques chargées des objectifs fonctionnels X et Y conduiront les recherches axées sur l'amélioration des procédures et les gains d'efficacité dans

¹⁹ JM 2011.2/3.

leurs domaines de travail. Il est proposé que les ressources supplémentaires dégagées par les économies réalisées lors de l'exécution du programme lié aux objectifs X et Y soient, le cas échéant, utilisées pour renforcer les bureaux décentralisés.

56. L'examen critique des économies à réaliser lors de l'exécution du programme pour atteindre les objectifs X et Y pendant l'exercice 2012-2013 peut également prendre en compte la simplification des structures de gestion dans les domaines administratifs et au Siège, et en particulier l'analyse de la fonction des postes de niveau D1. En outre, la flexibilité des groupes de classe des titulaires de postes de directeur sera examinée conformément aux règles et règlements de l'Organisation.

57. Les ajustements pouvant découler de ces analyses et mesures complémentaires seront communiqués pour examen par l'intermédiaire des mécanismes habituels de contrôle et de suivi des organes directeurs. Les organes directeurs auront la possibilité de procéder à un examen et à un ajustement plus larges du PTB et du PAI en 2012, notamment à la cent quarante-quatrième session du Conseil qui se tiendra en juin 2012.

VI. Décisions attendues

58. Conformément aux orientations de la Conférence et à la résolution 5/2011 de la Conférence, des ajustements sont proposés au PTB 2012-2013 pour réaliser des gains d'efficacité supplémentaires, des économies ponctuelles et utiliser le solde non dépensé de 2010-2011 pour des activités du PAI en 2012-2013, à raison d'un montant total de 34,5 millions d'USD.

59. Le Comité financier et le Comité du Programme sont invités à examiner les ajustements apportés au PTB 2012-2013 et le Conseil est invité à:

- prendre note que les orientations et les décisions de la Conférence ont été mises en œuvre;
- approuver le budget révisé pour les créations de postes et les changements structurels;
- approuver la nouvelle répartition des crédits ouverts par chapitre budgétaire qui est présentée au tableau 7.

60. Le Conseil est aussi invité à noter que d'autres virements budgétaires pourraient avoir lieu en raison de la planification du travail et de l'utilisation des modalités de mise en œuvre les plus efficaces et efficaces pendant l'exercice biennal. Les virements à l'intérieur d'un même chapitre et entre chapitres qui sont nécessaires pour appliquer les propositions pendant l'exercice biennal seront traités conformément à l'Article 4.5 du Règlement financier.

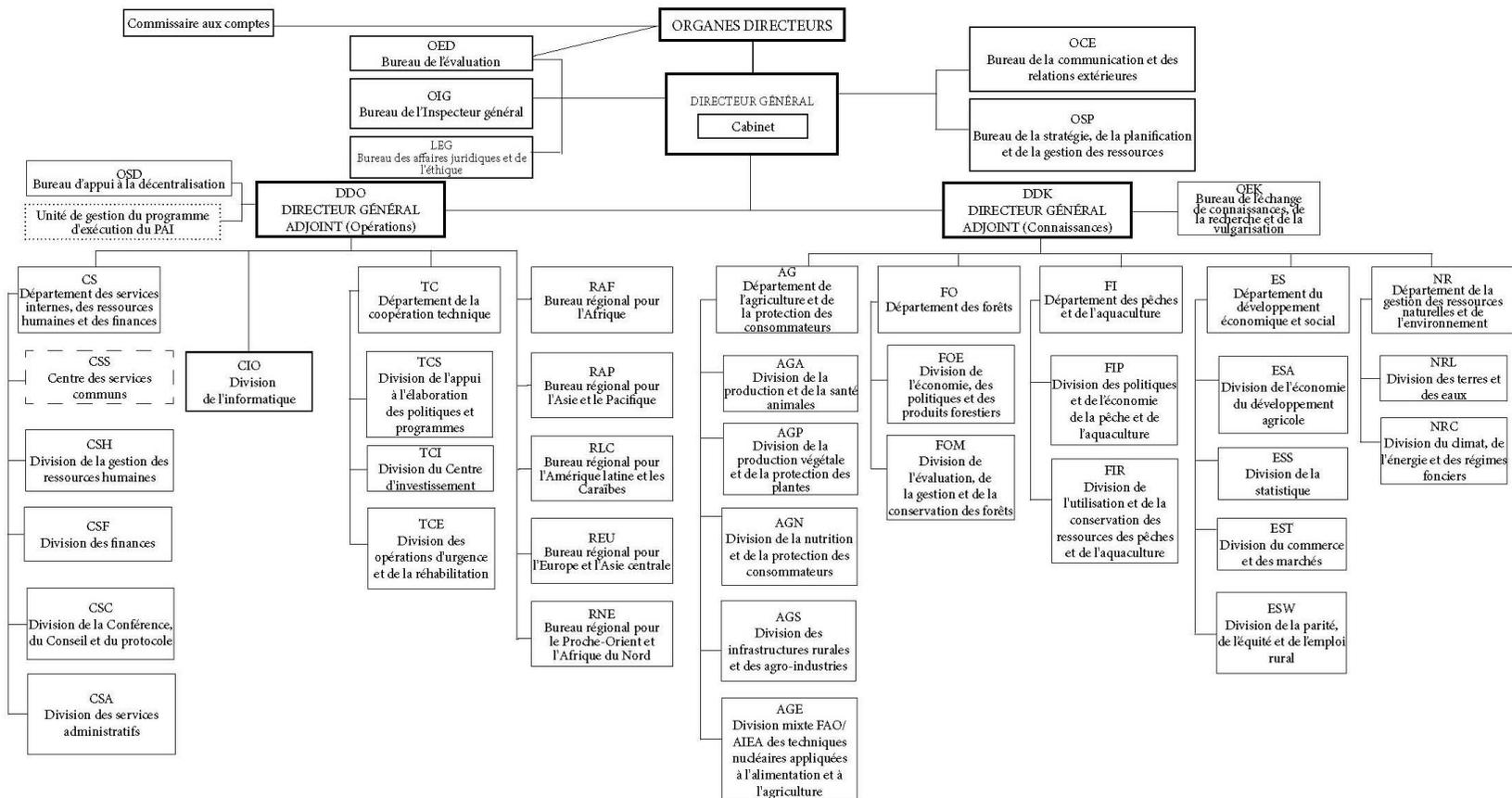
61. Le Conseil est invité à adopter le principe selon lequel, le cas échéant, les ressources supplémentaires dégagées par les économies réalisées lors de l'exécution du programme lié aux objectifs X et Y seront utilisées pour renforcer les bureaux décentralisés. En outre, les organes directeurs auront la possibilité de procéder à un examen et à un ajustement plus larges du PTB et du PAI en 2012, notamment à la cent quarante-quatrième session du Conseil qui se tiendra en juin 2012.

Tableau 7: Montants nets ajustés des ouvertures de crédits ouverts au titre de 2012-2013 ventilés par chapitre (en milliers d'USD)

Ch	Objectif stratégique/fonctionnel	Résolution 5/2011 de la Conférence	Ajustements	PTB 2012-2013
1	A – Intensification durable de la production agricole	60 076	(1 325)	58 751
2	B – Accroissement de la production animale durable	39 102	(1 402)	37 700
3	C – Gestion et utilisation durables des ressources halieutiques et aquacoles	68 279	(1 826)	66 453
4	D – Amélioration de la qualité et de la sécurité sanitaire des aliments à tous les stades de la filière alimentaire	32 040	(1 001)	31 039
5	E – Gestion durable des forêts et des arbres	51 833	(1 508)	50 325
6	F – Gestion durable des terres, des eaux et des ressources génétiques et meilleures réponses aux défis mondiaux liés à l'environnement ayant une incidence sur l'alimentation et l'agriculture	70 521	(1 816)	68 705
7	G – Environnement porteur pour les marchés afin d'améliorer les moyens d'existence et le développement rural	46 598	(1 429)	45 169
8	H – Amélioration de la sécurité alimentaire et de la nutrition	90 620	(2 628)	87 992
9	I – Meilleure préparation et réponse efficace aux menaces et situations d'urgence alimentaires et agricoles	8 940	(716)	8 224
10	K – Équité hommes-femmes pour l'accès aux ressources, aux biens, aux services et à la prise de décisions dans les zones rurales	16 254	2 332	18 586
11	L – Accroissement et amélioration de l'efficacité des investissements publics et privés dans l'agriculture et le développement rural	39 876	(415)	39 461
12	X – Collaboration efficace avec les États Membres et les parties prenantes	233 824	(14 695)	219 129
13	Y – Administration efficace et efficiente	114 303	(8 072)	106 231
15	Programme de coopération technique	116 027	-	116 027
16	Imprévus	600	-	600
17	Dépenses d'équipement	26 439	-	26 439
18	Dépenses de sécurité	24 809	-	24 809
	Gains d'efficacité supplémentaires, économies ponctuelles	(34 502)	34 502	-
	Total	1 005 639	-	1 005 639

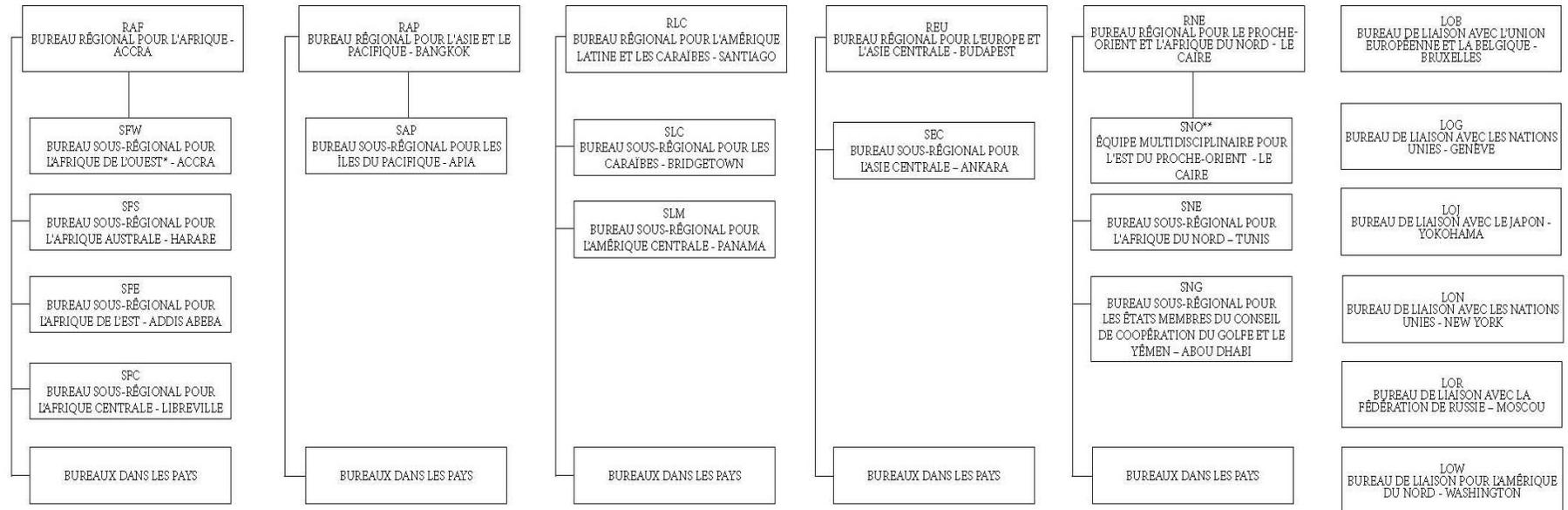
Annexe I: Organigramme (Siège et bureaux décentralisés)

ANNEXE I – ORGANIGRAMME DES UNITÉS DU SIÈGE



Service
 Unité temporaire

ANNEXE I (suite) – ORGANIGRAMME DES BUREAUX DÉCENTRALISÉS



* Hébergé par un bureau régional

** Actuellement installée dans les locaux du Bureau régional. Devrait être intégrée au Bureau régional, sous réserve de l'accord de la Conférence régionale.

Annexe II: Ajustements aux montants nets des crédits ouverts au titre de 2012-2013 pour les objectifs stratégiques et fonctionnels (en milliers d'USD)

OS/OF	CR 5/2011	Reconstitution des ressources pour l'équité hommes-femmes et ajustement technique*	Gains d'efficacité supplémentaires et économies ponctuelles					Remboursements et report				PTB 2012-13 ajusté
			Création de postes	Réduction du nombre de voyages	Amélioration de la planification des publications	Économies supplémentaires	Total partiel	Amélioration du remboursement des dépenses d'appui administratif et opérationnel	Amélioration du remboursement des dépenses d'appui technique	Report du solde de 2010-2011	Total partiel	
	(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)	(8)	(9)	(10)	(11)	(12)
A	60 076	(249)	(92)	(265)	(203)	(299)	(858)	-	(217)	-	(217)	58 751
B	39 102	(273)	(122)	(176)	(115)	(192)	(605)	-	(524)	-	(524)	37 700
C	68 279	(175)	(10)	(318)	(261)	(340)	(929)	-	(722)	-	(722)	66 453
D	32 040	(154)	(4)	(145)	(165)	(158)	(473)	-	(374)	-	(374)	31 039
E	51 833	(277)	(7)	(237)	(225)	(256)	(725)	-	(507)	-	(507)	50 325
F	70 521	(252)	(137)	(232)	(229)	(350)	(948)	-	(616)	-	(616)	68 705
G	46 598	(247)	(5)	(165)	(147)	(232)	(548)	-	(634)	-	(634)	45 169
H	90 620	(550)	(197)	(251)	(231)	(445)	(1 123)	-	(955)	-	(955)	87 992
I	8 940	41	-	(33)	(29)	(40)	(102)	-	(655)	-	(655)	8 224
K	16 254	2 711	(73)	(55)	(58)	(79)	(266)	-	(113)	-	(113)	18 586
L	39 876	348	(240)	(153)	(22)	(205)	(620)	-	(143)	-	(143)	39 461
X	233 824	(677)	(1 657)	(606)	(308)	(2 534)	(5 105)	(3 890)	(503)	(4 520)	(8 913)	219 129
Y	114 303	(244)	(2 458)	(366)	(6)	(1 371)	(4 201)	(2 110)	(37)	(1 480)	(3 627)	106 231
PCT	116 027	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	116 027
Imprévus	600	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	600
Dépenses d'équipement	26 439	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	26 439
Dépenses de sécurité	24 809	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	24 809
Économies	(34 502)	-	-	-	-	-	16 502	-	-	-	18 000	-
Total	1 005 639	-	(5 000)	(3 000)	(2 000)	(6 502)	-	(6 000)	(6 000)	(6 000)	-	1 005 639

* L'ajustement technique tient compte d'un réaligement des structures de coûts standard du personnel sans gain ni perte.

Annexe III: Ajustements aux montants nets des crédits ouverts au titre de 2012-13 par Département et Bureau indépendant (en milliers d'USD)

Département/ Bureau	CR 5/2011	Reconstitution des ressources pour l'équité hommes- femmes et ajustement technique*	Gains d'efficacité supplémentaires et économies ponctuelles					Remboursements et report				PTB 2012-2013 ajusté
			Création de postes	Réduction du nombre de voyages	Amélioration de la planification des publications	Économies supplé- mentaires	Total partiel	Amélioration du remboursement des dépenses d'appui administratif et opérationnel	Amélioration du remboursement des dépenses d'appui technique	Report du solde de 2010-2011	Total partiel	
	(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)	(8)	(9)	(10)	(11)	(12)
ODG	8 238	(28)	-	(93)	(8)	(96)	(198)	-	-	-	-	8 012
OED	7 040	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	7 040
OIG	9 517	(31)	-	(78)	-	(108)	(186)	-	-	-	-	9 300
LEG	9 607	(27)	-	(4)	(4)	(68)	(76)	-	-	-	-	9 504
OCE	24 344	(73)	(314)	(41)	(234)	(250)	(838)	-	-	(1 230)	(1 230)	22 202
OSP	11 243	(22)	-	(23)	(2)	(77)	(102)	-	-	(1 400)	(1 400)	9 719
DDK	5 210	(18)	-	(19)	-	(60)	(79)	-	-	-	-	5 114
OEK	31 305	(106)	(480)	(93)	(55)	(243)	(871)	-	-	-	-	30 328
DDO	5 935	(13)	-	(8)	-	(41)	(49)	-	-	(2 350)	(2 350)	3 524
OSD	7 953	(23)	-	(24)	-	(80)	(104)	-	-	(740)	(740)	7 086
CIO	56 076	(123)	(540)	(36)	(1)	(580)	(1 157)	-	-	-	-	54 797
Apex Total	176 468	(463)	(1 334)	(419)	(304)	(1 602)	(3 660)	-	-	(5 720)	(5 720)	166 625
AG	96 394	(341)	(200)	(521)	(606)	(496)	(1 823)	-	(1 670)	-	(1 670)	92 560
ES	67 636	645	(70)	(221)	(357)	(351)	(999)	-	(931)	-	(931)	66 351
FI	45 383	(146)	-	(254)	(267)	(236)	(757)	-	(594)	-	(594)	43 886
FO	29 555	(108)	-	(166)	(225)	(153)	(544)	-	(297)	-	(297)	28 605
NR	29 986	(103)	(70)	(109)	(197)	(156)	(531)	-	(288)	-	(288)	29 064

Département/ Bureau	CR 5/2011	Reconstitution des ressources pour l'équité hommes- femmes et ajustement technique*	Gains d'efficacité supplémentaires et économies ponctuelles					Remboursements et report				PTB 2012-2013 ajusté
			Création de postes	Réduction du nombre de voyages	Amélioration de la planification des publications	Économies supplé- mentaires	Total partiel	Amélioration du remboursement des dépenses d'appui administratif et opérationnel	Amélioration du remboursement des dépenses d'appui technique	Report du solde de 2010-2011	Total partiel	
	(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)	(8)	(9)	(10)	(11)	(12)
TC	66 998	(23)	(400)	(176)	(26)	(449)	(1 051)	-	(385)	-	(385)	65 539
CS	134 566	(423)	(1 241)	(241)	(17)	(1 381)	(2 881)	-	-	(280)	(280)	130 982
LO	16 784	(15)	(250)	(44)	-	(171)	(465)	-	-	-	-	16 305
PCT	111 398	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	111 398
Afrique	96 857	72	(37)	(382)	-	(539)	(958)	-	(537)	-	(537)	95 434
Asie et Pacifique	52 095	188	(477)	(150)	-	(299)	(926)	-	(408)	-	(408)	50 949
Europe et Asie centrale	18 923	329	(35)	(110)	-	(133)	(278)	-	(223)	-	(223)	18 751
Amérique latine et Caraïbes	53 116	182	(425)	(130)	-	(315)	(870)	-	(403)	-	(403)	52 025
Proche-Orient	34 795	206	(461)	(77)	-	(220)	(759)	-	(264)	-	(264)	33 979
AOS – Recettes de l'Organisation	(48 000)	-	-	-	-	-	-	(6 000)	-	-	(6 000)	(54 000)
Programme des jeunes cadres	5 339	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	5 339
Imprévus	600	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	600
Dépenses d'équipement	26 439	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	26 439
Dépenses de sécurité	24 809	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	24 809
Économies	(34 502)	-	-	-	-	-	16 502	-	-	-	18 000	-
Total général	1 005 639	-	(5 000)	(3 000)	(2 000)	(6 502)	-	(6 000)	(6 000)	(6 000)	-	1 005 639

Annexe IV: Montants nets des crédits ouverts au titre de 2012-13 par objectif stratégique (OS) et objectif fonctionnel (OF) et par région (en milliers d'USD)

OS/OF	Siège/Monde		Afrique		Asie et Pacifique		Europe et Asie centrale		Amérique latine et Caraïbes		Proche-Orient		Total		
	CR 5/2011	PTB ajusté	CR 5/2011	PTB ajusté	CR 5/2011	PTB ajusté	CR 5/2011	PTB ajusté	CR 5/2011	PTB ajusté	CR 5/2011	PTB ajusté	CR 5/2011	Ajustement	PTB ajusté
A	38 779	37 927	7 443	7 271	4 076	3 982	1 197	1 169	4 081	3 974	4 500	4 428	60 076	(1 325)	58 751
B	21 282	20 366	6 450	6 288	3 939	3 827	1 144	1 115	3 875	3 776	2 411	2 326	39 102	(1 402)	37 700
C	44 589	43 112	12 877	12 704	3 239	3 187	1 192	1 167	3 641	3 592	2 741	2 691	68 279	(1 826)	66 453
D	20 502	19 790	5 701	5 607	1 999	1 941	526	517	2 630	2 527	682	657	32 040	(1 001)	31 039
E	29 787	28 835	7 769	7 579	4 894	4 738	2 151	2 110	5 061	4 950	2 171	2 112	51 833	(1 508)	50 325
F	44 089	42 925	8 942	8 709	5 913	5 771	2 081	2 004	6 236	6 139	3 260	3 157	70 521	(1 816)	68 705
G	31 149	30 171	4 993	4 871	4 564	4 439	1 158	1 137	3 318	3 171	1 416	1 381	46 598	(1 429)	45 169
H	52 792	51 010	16 330	15 987	4 456	4 296	1 725	1 692	8 984	8 846	6 333	6 161	90 620	(2 628)	87 992
I	8 406	7 671	198	199	241	260	-	-	95	94	-	-	8 940	(716)	8 224
K	8 376	8 914	5 576	5 898	1 558	1 921	505	871	240	610	-	372	16 254	2 332	18 586
L	34 531	34 006	3 192	3 288	535	592	484	424	821	836	313	315	39 876	(415)	39 461
X	193 181	179 375	8 739	8 507	11 701	11 464	7 377	7 185	5 565	5 464	7 261	7 134	233 824	(14 695)	219 129
Y	73 259	67 694	7 672	7 551	7 364	6 880	14 722	13 806	8 045	7 521	3 241	2 779	114 303	(8 072)	106 231
PCT	21 389	21 389	37 560	37 560	22 708	22 708	9 645	9 645	16 988	16 988	7 738	7 738	116 027	-	116 027
Imprévus	600	600	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	600	-	600
Dépenses d'équipement	26 439	26 439	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	26 439	-	26 439
Dépenses de sécurité	24 809	24 809	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	24 809	-	24 809
Économies	(34 502)	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	(34 502)	34 502	-
Total	639 457	645 035	133 442	132 018	77 188	76 003	43 907	42 843	69 579	68 488	42 067	41 250	1 005 639	-	1 005 639

**Annexe V: Objectif fonctionnel X: Montants nets ajustés des crédits ouverts
au titre de 2012-2013 par Département/Bureau (en milliers d'USD)**

Département/Bureau	Montants nets des crédits ouverts approuvés (CR 5/2011)	Objectif fonctionnel X	
		Ajustements	PTB ajusté 2012-2013
ODG	8 238	(226)	8 012
OED	7 040	-	7 040
OIG	9 517	(217)	9 300
LEG	6 267	(71)	6 196
OCE	24 344	(2 142)	22 202
OSP	9 829	(125)	9 704
DDK	5 210	(97)	5 114
OEK	12 543	(568)	11 975
DDO	5 935	(2 412)	3 524
OSD	7 953	(867)	7 086
CIO	54 649	(1 266)	53 384
Total Apex	151 525	(7 990)	143 535
ES	1 684	(50)	1 634
FI	201	(5)	196
TC	19 249	(789)	18 460
CS	27 392	(760)	26 632
LO	15 490	(417)	15 073
RO	24 484	(605)	23 879
SO	9 317	(189)	9 128
AOS – Recettes de l'Organisation	(15 517)	(3 890)	(19 407)
TOTAL GÉNÉRAL	233 824	(14 695)	219 129

Annexe VI: PTB 2012-2013 par rapport au PTB 2012-2013 ajusté: nombre de postes par groupe de classe et unité de l'Organisation

Unité de l'Organisation	PTB 2012-2013 (C2011/3)					Variation					PTB 2012-13 ajusté				
	D	P	N	G	Total	D	P	N	G	Total	D	P	N	G	Total
ODG - Direction générale	3	8	-	12	23	-	-	-	-	-	3	8	-	12	23
OED - Bureau de l'évaluation	1	8	-	3	12	-	-	-	-	-	1	8	-	3	12
OIG - Bureau de l'Inspecteur général	2	14	-	6	22	-	5	-	-	5	2	19	-	6	27
LEG - Bureau droit et éthique	2	13	-	10	25	-	1	-	1	2	2	14	-	11	27
OCE - Bureau des communications internes et des relations extérieures	2	30	-	25	57	-	(2)	-	(1)	(3)	2	28	-	24	54
OSP - Bureau de la stratégie, de la planification et de la gestion des ressources	2	12	-	5	19	-	2	-	-	2	2	14	-	5	21
DDK - Directeur général adjoint – Connaissances	1	2	-	2	5	-	-	-	-	-	1	2	-	2	5
OEK - Bureau de l'échange de connaissances, de la recherche et de la vulgarisation	1	60	-	35	96	-	(2)	-	(2)	(4)	1	58	-	33	92
DDO - Directeur général adjoint – Opération	1	2	-	2	5	-	-	-	-	-	1	2	-	2	5
OSD - Bureau d'appui à la décentralisation	2	7	-	10	19	-	-	-	-	-	2	7	-	10	19
CIO - Division du Directeur de l'informatique	2	66	12	41	121	-	(2)	(1)	(5)	(8)	2	64	11	36	113
Total	19	222	12	150	403	-	2	(1)	(7)	(6)	19	224	11	143	397
AGD - Bureau du Sous-Directeur général	1	3	-	9	13	-	-	-	-	-	1	3	-	9	13
AGA - Division de la production et de la santé animales	2	28	-	15	45	-	-	-	(2)	(2)	2	28	-	13	43
AGE - Division mixte FAO/AIEA	1	8	-	-	9	-	-	-	-	-	1	8	-	-	9
AGN - Division de la nutrition et de la protection des consommateurs	3	28	-	18	49	-	-	-	-	-	3	28	-	18	49
AGP - Division de la production végétale et de la protection des plantes	3	40	-	31	74	-	-	-	(2)	(2)	3	40	-	29	72

Unité de l'Organisation	PTB 2012-2013 (C2011/3)					Variation					PTB 2012-13 ajusté				
	D	P	N	G	Total	D	P	N	G	Total	D	P	N	G	Total
AGS - Division des infrastructures rurales et des agro-industries	1	25	-	10	36	-	-	-	-	-	1	25	-	10	36
Total pour le Département de l'agriculture et de la protection des consommateurs (AG)	11	132	-	83	226	-	-	-	(4)	(4)	11	132	-	79	222
ESD - Bureau du Sous-Directeur général	1	1	-	4	6	-	-	-	-	-	1	1	-	4	6
ESA - Division de l'économie du développement agricole	2	23	-	12	37	-	-	-	-	-	2	23	-	12	37
ESS - Division de la statistique	2	25	-	26	53	-	-	-	-	-	2	25	-	26	53
EST - Division du commerce et des marchés	2	35	-	27	64	-	-	-	-	-	2	35	-	27	64
ESW - Division de la parité, de l'équité et de l'emploi en milieu rural	2	15	-	7	24	-	-	-	(1)	(1)	2	15	-	6	23
Total pour le Département du développement économique et social (ES)	9	99	-	76	184	-	-	-	(1)	(1)	9	99	-	75	183
FID - Bureau du Sous-Directeur général	1	1	-	5	7	-	-	-	-	-	1	1	-	5	7
FIP - Division des politiques et de l'économie de la pêche et de l'aquaculture	3	34	-	30	67	-	-	-	-	-	3	34	-	30	67
FIR - Division de l'utilisation et de la conservation des ressources des pêches et de l'aquaculture	2	34	-	20	56	-	-	-	-	-	2	34	-	20	56
Total pour le Département des pêches et de l'aquaculture (FI)	6	69	-	54	129	-	-	-	-	-	6	69	-	54	129
FOD - Bureau du Sous-Directeur général	1	9	-	8	18	-	-	-	-	-	1	9	-	8	18
FOE - Division de l'économie, des politiques et des produits forestiers	2	17	-	9	28	-	-	-	-	-	2	17	-	9	28
FOM - Division de l'évaluation, de la gestion et de la conservation des forêts	2	18	-	8	28	-	-	-	-	-	2	18	-	8	28
Total pour le Département des forêts (FO)	5	44	-	25	74	-	-	-	-	-	5	44	-	25	74
NRD - Bureau du Sous-Directeur général	2	6	-	10	18	-	-	-	-	-	2	6	-	10	18
NRC - Division de l'environnement, des changements climatiques et de la bioénergie	2	17	-	10	29	-	-	-	-	-	2	17	-	10	29

Unité de l'Organisation	PTB 2012-2013 (C2011/3)					Variation					PTB 2012-13 ajusté				
	D	P	N	G	Total	D	P	N	G	Total	D	P	N	G	Total
NRL - Division des terres et des eaux	2	19	-	10	31	-	-	-	(1)	(1)	2	19	-	9	30
Total pour le Département de la gestion des ressources naturelles et de l'environnement (NR)	6	42	-	30	78	-	-	-	(1)	(1)	6	42	-	29	77
TCD - Bureau du Sous-Directeur général	2	9	-	15	26	-	-	-	-	-	2	9	-	15	26
TCE - Division des opérations d'urgences et de la réhabilitation	1	2	-	-	3	-	-	-	-	-	1	2	-	-	3
TCI - Division du Centre d'investissement	5	62	-	32	99	-	(1)	-	-	(1)	5	61	-	32	98
TCS - Division d'appui à l'élaboration des politiques et programmes	4	42	-	28	74	-	-	-	(2)	(2)	4	42	-	26	72
Total pour le Département de la coopération technique (TC)	12	115	-	75	202	-	(1)	-	(2)	(3)	12	114	-	73	199
CSD - Bureau du Sous-Directeur général	3	21	-	78	102	-	(2)	-	(5)	(7)	3	19	-	73	95
CSF - Division des finances	2	29	-	26	57	-	-	-	(1)	(1)	2	29	-	25	56
CSH - Division de la gestion des ressources humaines	2	34	-	37	73	-	-	-	(1)	(1)	2	34	-	36	72
CSC - Division de la Conférence, du Conseil et du protocole	2	45	-	75	122	-	-	-	(2)	(2)	2	45	-	73	120
CSA - Division des services administratifs	2	19	-	68	89	-	(4)	-	(2)	(6)	2	15	-	66	83
CSS - Centre des services communs	1	11	1	106	119	-	(1)	-	(15)	(16)	1	10	1	91	103
Total pour le Département des services internes, des ressources humaines et des finances (CS)	12	159	1	390	562	-	(7)	-	(26)	(33)	12	152	1	364	529
JPP – Programme des jeunes cadres	-	-	-	-	-	-	25	-	-	25	-	25	-	-	25
Bureaux des représentants de la FAO	32	41	150	493	716	-	-	-	(2)	(2)	32	41	150	491	714
LOB - Bureau de liaison avec l'Union européenne et la Belgique	1	-	-	1	2	-	-	-	-	-	1	-	-	1	2
LOG - Bureau de liaison avec les Nations Unies (Genève)	1	4	-	4	9	-	-	-	-	-	1	4	-	4	9
LON - Bureau de liaison avec les Nations Unies (New York)	1	3	-	5	9	-	-	-	-	-	1	3	-	5	9

Unité de l'Organisation	PTB 2012-2013 (C2011/3)					Variation					PTB 2012-13 ajusté				
	D	P	N	G	Total	D	P	N	G	Total	D	P	N	G	Total
LOJ - Bureau de liaison avec le Japon (Yokohama)	1	1	-	1	3	-	-	-	-	-	1	1	-	1	3
LOW - Bureau de liaison avec l'Amérique du Nord (Washington)	1	3	-	11	15	-	-	-	(3)	(3)	1	3	-	8	12
LOR - Bureau de liaison avec la Fédération de Russie	1	1	-	1	3	-	-	-	-	-	1	1	-	1	3
Total pour les Bureaux de liaison	6	12	-	23	41	-	-	-	(3)	(3)	6	12	-	20	38
RAF - Bureau régional pour l'Afrique (Accra)	1	23	-	39	63	-	-	-	-	-	1	23	-	39	63
SFC - Bureau sous-régional pour l'Afrique centrale	1	7	2	5	15	-	-	-	-	-	1	7	2	5	15
SFE - Bureau sous-régional pour l'Afrique orientale	1	8	2	6	17	-	-	-	-	-	1	8	2	6	17
SFS - Bureau sous-régional pour l'Afrique australe	1	9	2	10	22	-	-	-	-	-	1	9	2	10	22
SFW - Bureau sous-régional pour l'Afrique de l'Ouest	1	7	1	5	14	-	-	-	-	-	1	7	1	5	14
Total pour la Région Afrique	5	54	7	65	131	-	-	-	-	-	5	54	7	65	131
RAP - Bureau régional pour l'Asie et le Pacifique (Bangkok)	2	40	-	64	106	-	-	-	9	9	2	40	-	73	115
SAP - Bureau sous-régional pour les Îles du Pacifique	1	6	-	7	14	-	-	-	-	-	1	6	-	7	14
Total pour la Région Asie et Pacifique	3	46	-	71	120	-	-	-	9	9	3	46	-	80	129
REU - Bureau régional pour l'Europe et l'Asie centrale (Budapest)	2	18	2	21	43	-	-	-	(1)	(1)	2	18	2	20	42
SEC - Bureau sous-régional pour l'Asie centrale	1	7	2	8	18	-	-	-	-	-	1	7	2	8	18
SEU - Bureau sous-régional pour l'Europe centrale et orientale	3	25	4	29	61	-	-	-	(1)	(1)	3	25	4	28	60
RLC - Bureau régional pour l'Amérique latine et les Caraïbes (Santiago)	2	29	3	37	71	-	-	-	7	7	2	29	3	44	78
SLC - Bureau sous-régional pour les Caraïbes	1	6	2	10	19	-	-	-	-	-	1	6	2	10	19
SLM - Bureau sous-régional pour l'Amérique centrale	1	7	2	5	15	-	-	-	-	-	1	7	2	5	15
Total pour la Région Amérique latine et Caraïbes	4	42	7	52	105	-	-	-	7	7	4	42	7	59	112

Unité de l'Organisation	PTB 2012-2013 (C2011/3)					Variation					PTB 2012-13 ajusté				
	D	P	N	G	Total	D	P	N	G	Total	D	P	N	G	Total
RNE - Bureau régional pour le Proche-Orient et l'Afrique du Nord (Le Caire)	1	18	2	30	51	-	(1)	-	-	(1)	1	17	2	30	50
SNO - Équipe multidisciplinaire pour l'est du Proche-Orient	1	5	1	3	10	-	-	-	-	-	1	5	1	3	10
SNE - Bureau sous-régional pour l'Afrique du Nord	1	9	2	12	24	-	-	-	-	-	1	9	2	12	24
Total pour la Région Proche-Orient et Afrique du Nord	3	32	5	45	85	-	(1)	-	-	(1)	3	31	5	45	84
Total général	136	1 134	186	1 661	3 117	-	18	(1)	(31)	(14)	136	1 152	185	1 630	3 103